

Accueil de groupes

Le Cinémobile peut accueillir des groupes via une réservation lors des séances tout public. Cette réservation permet de :

- bénéficier d'un tarif réduit à 4 €
- de mettre à disposition les dix récepteurs présents dans chaque camion.

Si la réservation se fait plus d'un mois à l'avance, il est envisageable de prévoir l'accueil d'un groupe de plus de 10 personnes.

Le Cinémobile peut aussi proposer des **séances sous-titrées pour sourds et malentendants**, sur réservation. Une anticipation est nécessaire pour que la communication auprès du public soit garantie.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

François Hardy, francois.hardy@ciclic.fr / 02 47 56 08 08

Véronique Lamy, veronique.lamy@ciclic.fr / 02 47 56 08 08



TARIFS

Carte de fidélité (6 places) : 24 €, soit 4 € la séance. Carte non nominative, valable 1 an. La 6^e place, gratuite, n'est pas valable lors de la première utilisation.

Plein tarif : 6,20 €.

Tarif réduit : 4,50 € (étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans, handicapés, familles nombreuses).

Tarif -14 ans, Yep's : 4 €.

.i.li. Cinémobile et handicap sensoriel

Des séances accessibles en audiodescription et amplification sonore



Ciclic Centre-Val de Loire bénéficie d'un soutien de la Fondation d'entreprise du groupe Macif pour l'accessibilité sensorielle du Cinémobile.

Salle classée art et essai / Label Jeune Public / Label Patrimoine-répertoire



Ciclic Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat.



Culture

une action **ciclic**



Le Cinémobile est une salle de cinéma itinérante régionale (ERP4) animée par Ciclic Centre-Val de Loire, l'agence pour le livre, l'image et la culture numérique. Il dessert 46 communes dans 5 départements de la région Centre-Val de Loire. Venant à la rencontre des spectateurs avec un équipement technologique de pointe, le Cinémobile est une véritable salle de cinéma tout confort (fauteuils, chauffage, climatisation, chaîne sonore...) pour l'accueil des publics. Notre salle accueille les personnes à mobilité réduite et depuis peu, les personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles grâce à un équipement individuel adapté.

Les séances

Le Cinémobile propose chaque mois une programmation généraliste, des succès populaires aux films art et essai, en passant par des films jeune public, dans chacune des communes desservies. Plusieurs séances sont organisées lors de ce passage mensuel.

Toutes les séances sont accessibles en **audiodescription** et en **amplification sonore** avec le matériel, sauf mention contraire si le film ne bénéficie pas de version audiodécrite.

Selon la programmation et selon les demandes, Ciclic pourra organiser des séances en **version sous-titrée pour sourds et malentendants** lors desquelles les sous-titres seront diffusés à l'écran. Ciclic peut également organiser des animations et ateliers, par exemple sur le thème de l'audiodescription.

L'équipement

Le Cinémobile propose le matériel Fidelio (Doremi) : des boucles magnétiques portatives qui permettent aux **spectateurs malentendants** de bénéficier de l'amplification sonore ou aux **spectateurs malvoyants** et **aveugles** de l'audiodescription du film de manière individualisée. Ce matériel permet une adaptation du film selon les besoins de chacun, de manière individualisée.

Quel accueil au Cinémobile ?

L'équipe du Cinémobile est à la disposition des personnes en situation de handicap pour leur permettre l'accès à l'équipement et les accompagner dans leur séance de cinéma.

Pour faciliter cet accueil étant donné que le régisseur se charge de l'accueil des spectateurs, de la vente des entrées et du lancement de la projection, nous recommandons :

- d'arriver en avance afin de pouvoir être accompagné selon les besoins,
- de se signaler auprès du régisseur dans le cas d'une difficulté à monter les marches, acheter sa place, s'installer dans la salle...
- de demander le matériel pour accéder à l'amplification sonore ou à l'audiodescription du film,
- d'apporter son propre casque,
- de faire régler ses appareillages auditifs afin d'accéder à la piste audio amplifiée,
- pour les groupes, de faire connaître sa venue en avance.



À savoir

Le dispositif est simple : un émetteur est placé en cabine et transmet en Ultra Haute Fréquence (UHF) le son aux récepteurs distribués aux spectateurs. Ces derniers peuvent brancher un casque au boîtier ou y connecter leur appareil auditif. Cet équipement permet également aux personnes appareillées de connecter leur appareil auditif sur la position T afin de bénéficier de l'amplification sonore. Si vous n'avez pas cette option sur votre appareil, contactez votre audioprothésiste qui le paramètrera gratuitement.

Plus de renseignements :
cinemobile.ciclic.fr/accessibilite